

Droit et religion en France et en Europe : Liberté de religion et laïcité - Religion et droit privé - Statut juridique de la théologie

Mme Bakir, Mme Fortier, M. Messner

Code TC1EGM51 ou TC1EGM52 ou TC1EGM53 (je n'ai pas compris quel code il faut mettre pour les ReSEP, bien vérifier avec qqn qui l'a déjà pris sinon les notes se perdent, et si vous avez une info fiable sur le code me l'envoyer, merci, je l'indiquerai ici @ASLamine)

Ce séminaire est très apprécié par les ReSEP, on peut le prendre en M1 ou en M2)

Ce séminaire a pour objectif de présenter les différents systèmes nationaux de régulation normative des cultes en insistant sur l'émergence d'une dimension interreligieuse du droit des religions avec, entre autres, l'exemple de la création de conseils des cultes au niveau local et national et l'instauration d'un enseignement interreligieux dans les écoles, collèges et lycées. Les pouvoirs publics qui entretenaient des relations privilégiées avec une seule religion (Église d'État) ou avec les religions les plus représentatives (système des cultes reconnus) sont désormais confrontés à un éclatement du paysage convictionnel ou cohabitent des minorités religieuses et des minorités indifférentes ou même hostiles à la religion

Mme Bakir

05/10 : 14h-16h en s. 44

12/10 : 14h-16h en s. 44

26/10 : 14h-16h en s. 44

Religion et droit privé – Mme Fortier

17/11 : 9h-12h en s. Afrique - MISHA

17/11 : 14h-17h en s. Afrique - MISHA

Statuts des cultes en Europe – M. Messner

21/09 : 14h-16h en s. 44

09/11 : 14h-16h en s. 44

16/11 : 14h-16h en s. 44

Salle 44 : au Palais Universitaire